



14ème législature

Question N° : 97741	De Mme Véronique Louwagie (Les Républicains - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > système pénitentiaire	Tête d'analyse > détenus	Analyse > transfèrements pour audition. alternatives.
Question publiée au JO le : 12/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur la situation des transfèrements pour audition. À ce jour, seul l'accord des détenus permet de mettre en œuvre le dispositif d'audition par vidéo. Sans cet accord, les auditions doivent impérativement être réalisées avec la présence physique du détenu. Cette situation génère parfois des difficultés importantes dans l'organisation des transfèrements dues notamment aux distances à parcourir et aux personnels à mobiliser. Compte tenu de la réalité de cette situation, le dispositif d'audition par vidéo ne pourrait-il pas être davantage encouragé et étendu ? Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.